

TRANSPORTS / AMENAGEMENT : Pour une mise en service du Canal Seine Nord en 2023

Mercredi 7 octobre, le secrétaire d'Etat en charge des Transports, Alain Vidalies, a annoncé le lancement de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) concernant les modifications du tracé du canal Seine-Nord Europe. Ladite enquête doit se dérouler jusqu'au 20 novembre. D'après le calendrier présenté, les travaux pourraient ensuite démarrer dès 2017 pour une mise en service du canal en 2023. Marc Papinutti, directeur de [VOIES NAVIGABLES DE FRANCE](#) / T : 03.21.65.70.76 (siège à Béthune, 62), a par ailleurs été nommé pour préfigurer la société de projet qui sera chargée de la réalisation du canal. www.vnf.fr www.gouvernement.fr